

---

## Ce que coûte un mensonge.

**Numéro d'inventaire** : 2004.02578.1

**Type de document** : image imprimée

**Éditeur** : Pellerin et Cie (Epinal)

**Imprimeur** : Pellerin et Cie, Epinal

**Période de création** : 4e quart 19e siècle

**Date de création** : 1890 (vers)

**Inscriptions** :

- nom d'illustrateur inscrit : anonyme

- numéro : 311

**Description** : Planche de 16 images en couleurs avec légendes.

**Mesures** : hauteur : 395 mm ; largeur : 285 mm

**Notes** : Thème : Les conséquences démesurées d'un mensonge enfantin... Au dos, 2 images : 2004.02578 (1) et (2)

**Mots-clés** : Images d'Epinal

Portraits et images de l'enfant ou du monde de l'enfance

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

## CE QUE COÛTE UN MENSONGE.

63

311



Julie, je vais sortir; promettez-moi de ne toucher à rien pendant mon absence, dit madame Daniel à sa fille. — Je vous le promets, répondit Julie.



Aussitôt que sa Maman fut sortie, Julie fouilla les armoires; elle trouva un pot de confitures qu'elle mangea jusqu'au fond.



Quand madame Daniel rentra, elle demanda à sa petite fille: N'as tu touché à rien? Non, répondit Julie timidement, en baissant les yeux.



Comme Julie n'avait pas encore menti, sa Maman ne douta pas de sa parole, et lui donna une poupée qui ouvrait les yeux.



La petite fille fut ravis de ce joli cadeau, mais sa joie fut courte; le chat, qu'elle avait enfermé par mégarde, miaula dans l'armoire.



Madame Daniel regarda sa fille, qui rougit jusqu'aux oreilles; la Maman alla délivrer le chat, et vit le pot de confitures à sec.



Vous m'avez menti, s'écria la Maman! Julie soutint que le chat était entré dans l'armoire, et qu'il avait mangé la confiture.



Madame Daniel indignée arracha des mains de sa fille le jouet qu'elle venait de lui donner, et chassa l'enfant de sa présence.



La bonne voulant régaler une de ses amies la conduisit dans le jardin; ces deux gourmandes mangèrent tous les abricots mûrs.



Madame Daniel accusa sa fille de ce larcin. Ce n'est pas moi, s'écria Julie. Vous m'avez menti, je ne vous crois plus, lui répondit sa mère.



La petite fille, malgré ses protestations, fut enfermée dans un coinet du grenier; elle trouva sur la table le pot de confiture vide.



Les domestiques ayant été témoins de ce qui s'était passé entre la mère et la fille, pillèrent la maison et accusèrent Julie de leurs méfaits.



L'enfant protestait de son innocence en plorant: vous êtes une menteuse, lui répéta sa mère en la contraint à s'agenouiller dans le jardin.



Les gens de la maison et les voisins virent regarder Julie dans cette position humiliante; l'enfant se cachait la figure et sanglotait.



Julie fut tellement impressionnée des conséquences de son premier mensonge, qu'elle en fut malade de chagrin pendant huit jours.



Lorsqu'elle fut rétablie, la petite fille fut devant toutes les personnes de sa famille, le serment de ne plus mentir: elle a tenu sa parole.

Propriété des Éditeurs. (Déposé.)

630.01/81179.615

2009/2578(1)

